



La prévention des risques professionnels dans le secteur de l'aide et du soin à la personne

CARSAT Nord-Picardie

- Emmanuel DELECOURT – Ingénieur Conseil

Au programme



1. État des lieux
 - Effectifs - Statistiques AT/MP (Accidents du Travail et Maladies Professionnelles)
 - Impact financier des coûts liés à l'absentéisme AT/MP et maladie

2. La démarche de prévention des risques professionnels
 - Les difficultés, les freins
 - Les « secrets de la réussite »
 - La démarche

3. Le plan d'action de la CARSAT Nord Picardie
 - Formation des acteurs
 - Des accompagnements ciblés individuels ou collectifs



- Au niveau national : **375 000 salariés** (*) – salarié d'un établissement et relevant du régime général de la Sécurité Sociale
- Nord Picardie (**): **46 000 salariés** dont entre 15% et 20% sont salariés d'une collectivité territoriale
 - Taux de croissance annuel entre 2007 et 2009 (**):
 - ✓ Effectifs : + 5,9 %
 - ✓ Accidents du travail avec arrêt : + 12,6 %



Des indicateurs **supérieurs d'environ 1/4** par rapport à la moyenne nationale

- Taux de fréquence AT plus élevé (**31.6 / 1000** salariés contre **24,7** pour ensemble des secteurs)
- Taux de gravité plus élevé (**1.76** contre **1.31**)

Les accidents du travail



18 000 Accidents du travail avec Arrêt

Les trois principales causes sont :

- les manutentions (37%)
- les chutes de plain-pied (30%)
- les chutes de hauteur (8%)

1,002 millions de journées perdues



Données 2008 Source : DRP, CNAMTS Etude 2008-242 décembre 2009 Étude disponible sur www.risquesprofessionnels.ameli.fr

Les maladies professionnelles



916 maladies professionnelles

La principale cause des maladies professionnelles avec arrêt : les Troubles Musculo Squelettiques **(TMS) soit 90%**.



200 000 journées de travail perdues

Les accidents de trajet



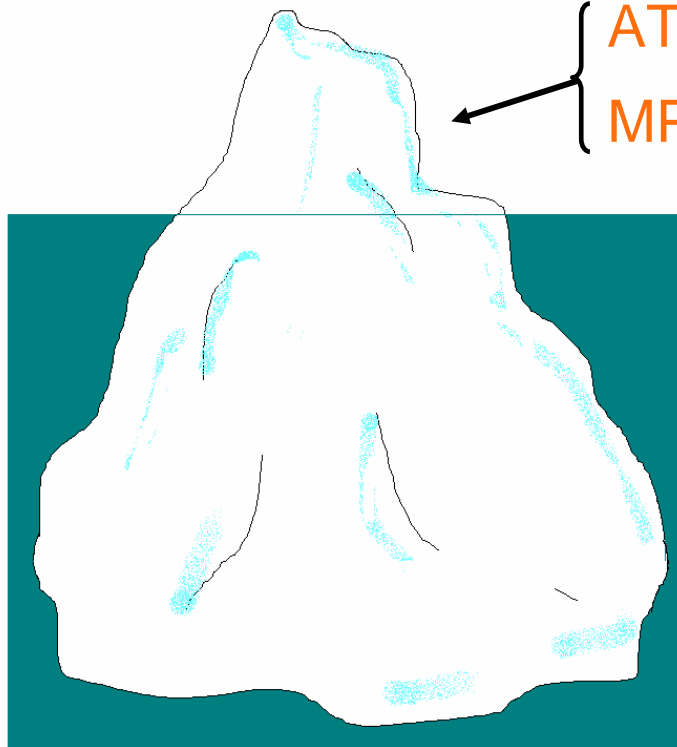
2 800 Accidents de trajet dont **10 mortels**

- Indice de fréquence supérieur à la moyenne
(**7.5** accidents trajet / **1000** salariés contre **4.6** tous secteurs confondus)
- Les origines:
 - Véhicules : 56%
 - Accidents de plain pied: 28%
 - Chutes avec dénivellation: 11%



Une vision partielle

Ce qui ne se voit pas Ce qui se voit



Etablissement « A » :

265 salariés 4 000 IJ AT / MP
11 500 IJ Maladie

Absentéisme : environ 25 %

Total Dépenses Ass. Maladie (IJ) :
284 k€ - Soit : 0,74 €/heure

Etablissement « B » :

99 salariés 850 IJ AT / MP
5 700 IJ Maladie

Absentéisme : environ 30 %

Total dépenses Ass. Maladie (IJ) :
137 k€ - Soit : 1,10 €/heure

Au programme



1. État des lieux
 - Effectifs - Statistiques AT/MP (Accidents du Travail et Maladie Professionnelles)
 - Impact financier des coûts liés à l'absentéisme AT/MP et maladie

2. La démarche de prévention des risques professionnels
 - Les difficultés, les freins
 - Les « secrets de la réussite »
 - La démarche

3. Le plan d'action de la CARSAT Nord Picardie
 - Formation des acteurs
 - Des accompagnements ciblés individuels ou collectifs



- **Intervention dans un domicile privé**
- **Diversité des lieux d'interventions et des missions**
- **Travail isolé**
- **Dimension relationnelle importante**
- **Une activité « domestique » avec un déni du risque tant des personnes aidées que des intervenants à domicile**
 - Des perceptions des risques différentes : détection et réponses variables

La démarche de prévention : « les secrets de la réussite »



- Mener la démarche de prévention des risques en lien étroit avec les autres démarches (qualité, GPEC, etc...)
- Partir de l'activité réelle au domicile (faire remonter et traiter les incidents et difficultés vécues par les intervenants ...)
- Associer les intervenantes à la démarche (groupes de travail, entretiens, ...)
- Aboutir rapidement à du concret, du visible
- Communiquer



- **En amont : Définir et préparer la mission**

- Informations concernant :

- La personne à prendre en charge,
- L'habitat,
- Le matériel à mettre à disposition ou à mettre en place (aides techniques, matériels ménagers, produits, ...)

→ visite préalable à toute prise en charge

- Définir et préparer la mission :

- Nature, limites et quantification des tâches à réaliser
- Choix de l'intervenante : compétences, adaptation aux caractéristiques de la mission, connaissances des risques (et des moyens de prévention) identifiés lors de la visite préalable

La démarche



- **Le démarrage de la mission**
 - Présentation du contenu et des particularités
 - Présentation de l'intervenante

- **Le suivi et l'évaluation de la mission**
 - S'organiser pour avoir connaissance des difficultés rencontrées au cours de la mission. En fonction des organisations : échange verbal, fiche de remontée des incidents et difficultés rencontrées, etc...
 - Analyse et traitement des situations « non contractuelles » et des accidents
 - Bilan de fin de mission (préparation des remplacements)

La prévention des risques professionnels ...



.... Participe de la qualité des prestations

Norme	Objet de la procédure exigée
Préparation de l'intervention	Définir les modalités de préparation de l'intervention et d'information du client et de l'intervenant (qui fait quoi, quand et comment)
Réalisation du service	Définir les modalités de suivi de réalisation de l'intervention (continuité et ajustement) (qui fait quoi, quand et comment)
Evaluation de la qualité de service perçue par le client	Définir des modalités de transmission d'information entre intervenant et entité Décrire les modalités de mise en œuvre des questionnaires de satisfaction

Au programme



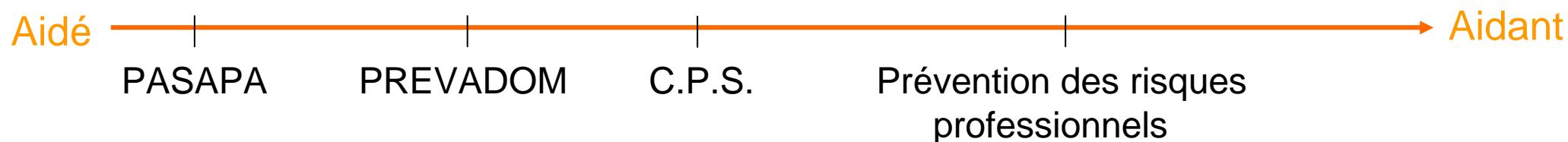
1. État des lieux
 - Effectifs - Statistiques AT/MP (Accidents du Travail et Maladie Professionnelles)
 - Impact financier des coûts liés à l'absentéisme AT/MP et maladie

2. La démarche de prévention des risques professionnels
 - Les difficultés, les freins
 - Les « secrets de la réussite »
 - La démarche

3. Le plan d'action de la CARSAT Nord Picardie
 - Formation des acteurs
 - Des accompagnements ciblés individuels ou collectifs



- ▶ Une offre complète à destination du secteur de l'aide à domicile
- ▶ Une approche transversale de l'aidé à l'aidant

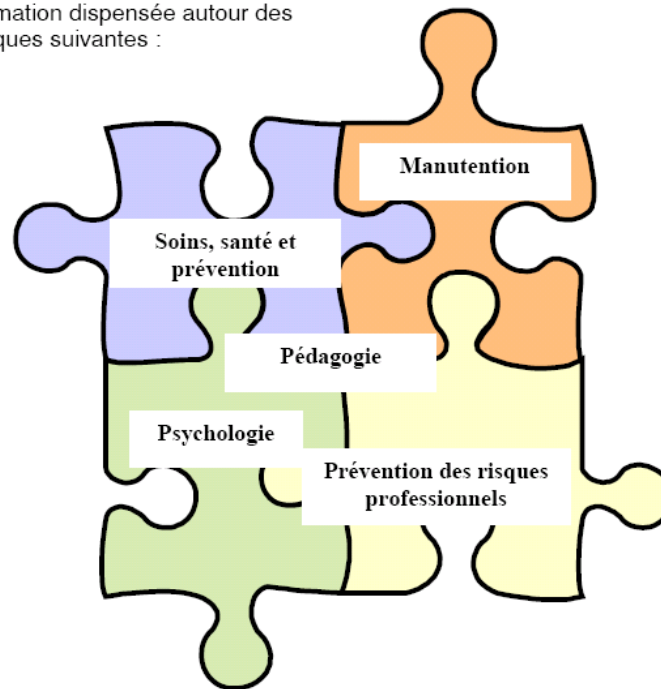


- ▶ La formation de chaque niveau d'acteurs de l'établissement au service d'un projet



PASAPA® (Programme pour Aidants et Services accompagnant les Personnes Agées)

Une formation dispensée autour des thématiques suivantes :



Reproduction interdite



PREVADOM® PREvention des Accidents à DOMicile

Guide d'observation des situations à risque à domicile

↳ *accidents de la vie courante des personnes aidées et soignées*

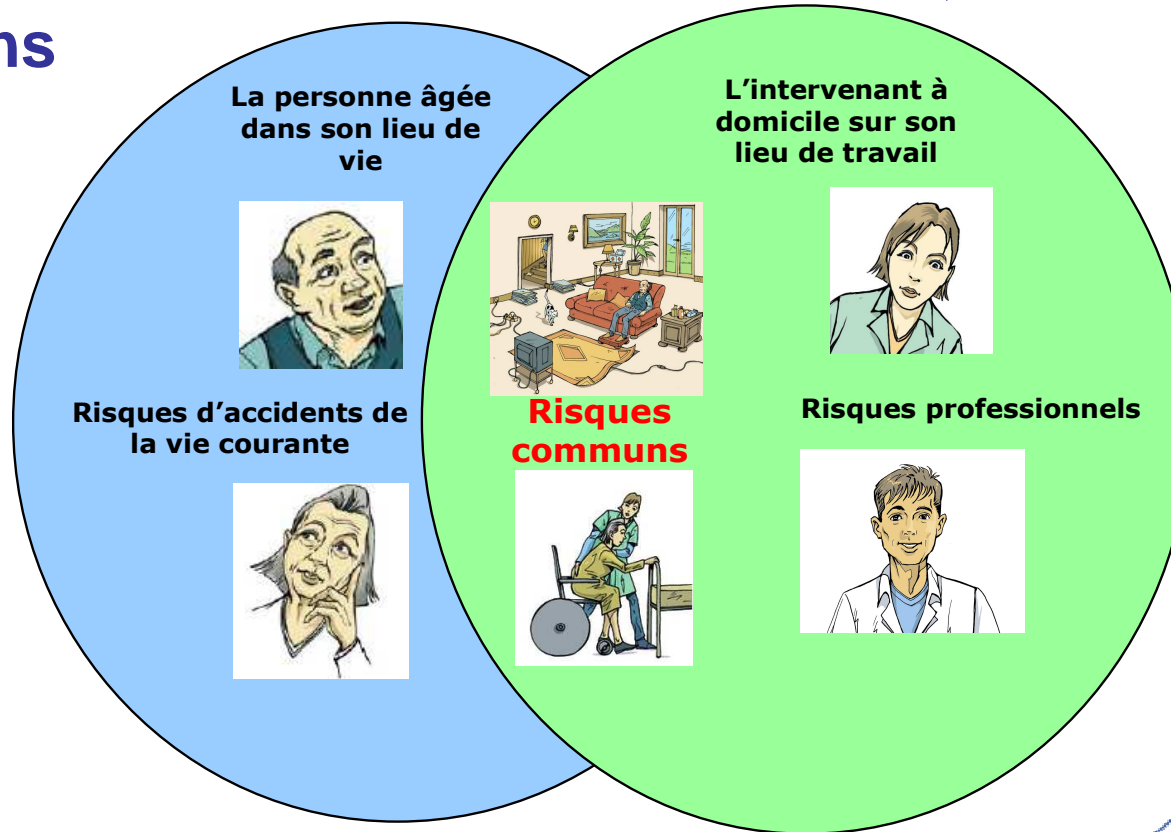
↳ *accidents du travail et maladies professionnelles des aidants et des soignants*



Reproduction interdite



► Le domicile : un lieu de travail et de vie, un lieu à risques communs





▶ Le Certificat Prévention Secours (CPS)

- Public : tous les salariés, aidants et soignants du secteur de l'aide et du soin à domicile



► **Domaine 1 : Prévention**

- Etre capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier, dont les situations à risques liés à l'activité physique (P.R.A.P.)

► **Domaine 2 : Secours (S.S.T.)**

- Etre capable d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement



► Prévenir les risques professionnels dans le secteur de l'aide et du soin à domicile

- Public : responsables de secteurs des associations et structures d'aide et de soin à domicile
- Première journée commune responsables de secteurs/cadres ou direction



► Axe 1 – la prévention des risques

- Les enjeux de la prévention
- Le contexte spécifique de l'activité au domicile,
- Les éléments constitutifs du risque,
- Méthodologie d'identification et d'évaluation des risques et des accidents à domicile

► Axe 2 – la conduite de projet

- La démarche de changement
- Définition et formalisation d'un plan d'actions,
- Les comportements qui favorisent l'action : savoir animer, informer, organiser, négocier, réguler



- **Formation des acteurs**
 - PASAPA
 - PREVADOM® (PREVention des risques Au DOMicile)
 - Le Certificat Premiers Secours (C.P.S.)
 - « Prévenir les risques dans le secteur de l'aide à domicile »

- **Accompagnement individuels ou collectifs de structures dans leurs projets de prévention des risques professionnels**
 - Des correspondants CARSAT « Prévention des risques professionnels »



Pour toute précision concernant les formations ou obtenir les coordonnées de votre correspondant :

emmanuel.delecourt@carsat-nordpicardie.fr

(Ingénieur Conseil – Référent A&S à domicile)

aurelie.jaulin@carsat-nordpicardie.fr

(Responsable de formation)

A votre disposition pour vos questions...

Merci de votre attention